

## **Pour la parité: un autre point de vue**

*(paru dans International Journal for the Semiotics of Law/Revue Internationale  
de Sémiotique Juridique, 13-1, 2000)*

Je ne peux qu'être d'accord avec Élisabeth Sledziewski sur la nécessité de la parité, sur la critique qu'elle fait de l'universalisme abstrait, et sur l'effet positif de la révision constitutionnelle. En revanche, je ne partage pas l'idée selon laquelle il faudrait fonder la parité sur « la réalité ontologique de l'espèce humaine ». Je ne pense pas que l'exclusion des femmes de la scène publique telle qu'elle s'est effectuée en Occident depuis quelques siècles soit inscrite dans les gènes des êtres humains ; je pense au contraire qu'elle est le produit d'une histoire particulière des relations entre les sexes, et que la parité permettra de passer à une autre histoire ; autrement dit, que cette mesure doit être solennellement adoptée, car elle signe une réparation, mais qu'elle doit être utilitaire et transitoire : elle doit permettre d'aller vers l'égalité des sexes et rester en vigueur tant que les idées que se font les uns et les autres sur la différence sexuelle entraîneront des discriminations et empêcheront les individus de se réaliser comme bon leur semble... Nos deux positions sont connues : Élisabeth Sledziewski est « différentialiste », je suis « indifférentialiste ». Pour autant nous ne sommes pas ennemies. L'un des intérêts du débat sur la parité, et non des moindres, c'est justement d'avoir montré le caractère parfois très idéologique et abstrait de cette divergence philosophique dans la lutte concrète des femmes – divergence qui a si longtemps été érigée en frontière absolue au sein du mouvement féministe français.

Je ne partage pas non plus son approche de la généalogie de cette revendication, qui me semble très superficielle. Pour être une « divine idée », en effet, la parité n'est pas née d'une visite de l'ange Gabriel à deux ou trois femmes d'exception, et elle entretient des liens étroits avec le mouvement féministe des années 70 (car c'est bien lui qui est ici stigmatisé, au prix fâcheuses confusions historiques et de caricatures irrecevables). Cette question mérite une bien plus grande attention si l'on veut comprendre ce qui se passe aujourd'hui et ce qui s'est passé dans la société française au cours des trente dernières années.

Si le mouvement féministe renaissant s'est désintéressé de la représentation politique, en effet, c'est d'abord parce que les femmes françaises ne jouissaient toujours pas, au début de la décennie 70, de l'*habeas corpus* ; la lutte pour disposer de son corps (droit à l'avortement et à la contraception, qualification du viol comme crime) a donc paru primordiale aux féministes, et en tout cas prioritaire à l'amélioration du taux des élues. C'est aussi parce que la « question des droits civiques » semblait réglée depuis l'obtention du droit de vote, en 1945, alors que nombre de discriminations concernant la vie quotidienne demeuraient et que persistait une idéologie traditionnelle sur la division des rôles dans la famille ; le nombre dérisoire des femmes s'engageant dans la politique paraissait alors s'expliquer par ces pesanteurs, et susceptible de s'améliorer avec leur régression.

Enfin, il convient de rappeler que le MLF est né du mouvement de mai 68 : en rupture avec le machisme effarant de ses militants, mais en fidélité avec son idéal révolutionnaire ; il est clair que le « replâtrage » d'un système qui semblait une caricature de vie politique ne faisait pas partie de ses priorités...

Ce combat n'a mené personne dans l'« ornière » mais là où les féministes voulaient aller : vers une amélioration réelle de la vie des femmes, et une redéfinition des rapports entre les sexes. Et c'est à leur combat qu'est imputable – au dire même de tous les commentateurs – la modernisation accélérée qu'a connue la société française durant ces mêmes années. Par ailleurs, même en considérant la politique selon l'acception fort étroite qui semble être celle d'Élisabeth Sledziewski, il est impossible de soutenir que ce féminisme a été « sans pertinence politique » : de 1973 à 1981, les femmes élues à l'Assemblée nationale sont passées de 1,6% à 5,3%.

C'est justement à partir de cette modernisation, à partir de ces transformations multiples, qu'au début des années 90 la question politique est réapparue en pleine lumière : pour la bonne raison qu'on avait progressé sur tous les terrains (ou presque), mais que celui-là demeurait verrouillé ; qu'il y avait donc là un problème spécifique, qu'on n'avait pas vu jusqu'alors – en réalité, qu'on n'avait pas *pu* voir, parce qu'il était noyé dans les autres. Le féminisme n'a donc pas refait surface par miracle, mais en raison de cette évidence qui avait fini par devenir aveuglante. La plupart des femmes qui se sont lancées dans la lutte pour la parité – en expérimentation dans les groupes politiques alternatifs français et allemands depuis la fin de la décennie 80 – sont d'ailleurs des militantes féministes de longue date : en témoignent par exemple Gisèle Halimi, Yvette Roudy, les trois signataires du livre *Au pouvoir citoyennes ! Liberté, égalité, parité* (1992) ou le groupe à l'initiative du « Manifeste des 543 » (*Le Monde* du 10 nov. 1993). Certes, toutes les anciennes féministes ne se sont pas retrouvées autour de ce mot d'ordre, qui constituait une rupture épistémologique complète avec la manière dont était antérieurement pensée la marche vers l'égalité des sexes ; certes, d'autres femmes, d'horizons associatifs ou politiques différents, voire sans expérience politique antérieure, sont très vite venues grossir le mouvement ; et certes, les « féministes d'État » de l'Union Européenne ont joué dans cette dynamique un rôle essentiel. Mais il n'en reste pas moins que la parité est une fille des luttes féministes de ces vingt-cinq dernières années, et que son succès est le produit de l'immense mobilisation qui s'est mise en place depuis 1993.

Peut-on imaginer, d'ailleurs, que sans les milliers de pétitions, les centaines de réunions publiques, les dizaines d'articles, de livres, de manifestations, d'émissions de radio ou de télévision que cette mobilisation a générés, 80 à 85% des Français/es (selon divers sondages) auraient été favorables à cette mesure dès 1995 ? Que cette même année, tous les candidats à la présidence de la République auraient été contraints à se prononcer *pour* ou *contre* ? Que l'idée de modifier la Constitution serait venue aux gouvernants ???

La question décisive, aujourd'hui, est celle du rassemblement de toutes ces énergies pour imposer la parité dans les faits. Car nombre d'élus, après avoir voté la révision constitutionnelle des deux mains, seraient assez d'accord pour qu'on en reste là... C'est donc à présent que commence la grande bataille, celle qui doit

déboucher sur la modification des modes de scrutins : pour les scrutins proportionnels, l'adoption de listes où alternent obligatoirement un homme et une femme ; pour les scrutins nominaux, l'adoption du scrutin *binominal* (au lieu du scrutin *uninominal*), c'est-à-dire la présentation par chaque parti ou formation d'un homme *et* d'une femme (et non d'un homme *ou* d'une femme) – ce qui exige, bien entendu, de réduire de moitié le nombre des circonscriptions, pour ne pas doubler le nombre des élu/e/s.

Conséquence mathématique de ces modifications : la moitié des élus devrait se retrouver au chômage... à moins que la classe politique n'accepte – et c'est peut-être ce qui l'y décidera – de limiter le cumul des mandats. Cette autre mesure est en effet de longue date souhaitée par la population, et instamment demandée par les partisan/e/s de la parité, qui voient dans les deux changements une chance historique pour démocratiser véritablement la vie politique française. Conséquences attendues à plus long terme : outre des mesures concrètes votées par ces nouvelles assemblées et permettant d'aller vers l'égalité des sexes, une délégitimation rapide des lieux de décisions demeurant monopolisés par les hommes. On imagine que les résistances seront grandes, aussi bien chez les politiques que chez leurs alliés des médias, qui partagent les mêmes privilèges et les mêmes frayeurs, et ne laissent passer aucune occasion de mettre en avant les quelques intellectuel/le/s connu/e/s pour leur opposition à la parité.

Éliane Viennot